



ASIGOS CONSEIL INTERCOMMUNAL

Extrait du procès-verbal

Séance du 30 avril 2025

Présidence : Olivier Amblet

Le Conseil intercommunal de l'ASIGOS

- Vu le préavis No 03-2025 « comptes 2024 » du Comité de direction du 27 février 2025,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

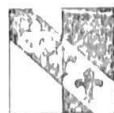
Décide

1. D'approuver les comptes de l'ASIGOS pour l'année 2024 présentant un excédent de charges de CHF 6'976'905.46.
2. De donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2024.

Ainsi délibéré en séance le 30 avril 2025.

le Président


Olivier AMBLET



ASIGOS

la secrétaire


Anne MEIER

Avis affiché le 7 mai 2025